

QUEST

apl

information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...

COUP DE THEATRE A GRASLIN !..



UNE NOUVELLE FAC DE DROIT POUR LES ETUDIANTS

... (p.9-10-11)

141

17 MAI

ABONNEMENT
12 NUMEROS
15,00 fr.

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

DIR. M. CLAVEL

apl : periodique nantes cccap 54701

IMP. SPE. APL

apl : périodique nantes cccap 54701

AU MENU DE CETTE SEMAINE...

LUTTES OUVRIÈRES

- Page 2 - Brissonneau ? (après Saunier-Duval)
Page 3 - Equipement - grève et occupation.
Page 4 - En Bref.

SANTÉ

- Page 5 - Eleves Infirmières (vers un durcissement de la lutte
- C.H.U. On continue.

QUARTIERS

- Page 6 - Formation Continue Femmes. Les besoins sur le quartier
des Dervallières.

LUTTES PAYSANNE

- Page 7 - Le 1er mai des Paysans de Fontevrault.
Page 8 - Mouillé - Cheix en Retz (suite).

ÉCOLE

- Page 9 - Les CRS à la Fac, les Etudiants chez les Flics !...
Page 10 - Communiqué des UD CFDT, CGT, CGT-FO, FEN sur les événement en fac.
Page 11 - Vote de l'AG du 14 mai. - Liaisons Etudiants-Ouvriers ? -
- Le point, lundi midi.
Page 12 - La CFTC, une CFT Catholique ?
Page 13 - Chateaubriand à l'Heure de la Grève Sauvage.

CINÉMA - LIVRES

- Page 14 - Librairie "71" La lutte continue.- Cinéma à Nantes et à StNazaire.
Page 15 - Rassemblement National anti-Nucléaire à la Haguerle le 6 Juin 76.

INTERNATIONAL

- Page 16 - Ulrike Meinhof : La Peine de Mort Froide.

COURRIER

- Page 17 - Lettre au SMG.
Page 18 - Bretons.

*Revue minute
Spaefel invalide l'année
en 1974 de Droit
lundi 18/4*

CALENDRIER

- MARDI 18 : Comité Place UP d'archi. (réunion de constitution 20h30).
" " : "Pour une Poignée de Gros Sel" la justice en question (voir p.14).
Jeudi 20 : L'Olivier à Nantes.(film Palestinen) Salle Vasse, 21h (p.14).
Vendredi 21 : MJEP St Nazaire, Vie Quotidienne et politique intérieur en Chine. (voir p.15)
21 et 22 mai : 2 jours CPS à la Fraternité à partir de 14h30, programme d'initiation au Marxisme.
Mardi 25 mai : Théâtre du Galion "Sueur du Soleil" (voir p.16).
Dimanche 30 : Fête UL-CFDT St Nazaire (voir p.5).

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM _____ Prénom _____

ADRESSE _____

12 n°s = 15 frs	Soutien = 25 frs	laisser l'ordre en blanc et barrer son chèque. Merci !..
24 n°s = 30 frs	" = 40 frs	
48 n°s = 55 frs	" = 70 frs	

APRES SAUNIER-DUVAL, BRISSEYONNEAU ?.

Cette année, pour les accords d'Entreprise, il y avait une plate-forme intersyndicale commune à toutes les entreprises de la métallurgie Nantaise.

Elle a été remise le 19 mars à la Chambre Patronale et le 24 mars à la Direction de B.L.M. par l'Intersyndicale.

En l'absence de coordination des luttes en direction de la Chambre Patronale, et en fonction du durcissement du conflit Saunier-Duval, l'Intersyndicale (CGT, CFDT) de B.L.M. décide d'accélérer les choses :

Le 2 avril : remise à la Direction d'une plate-forme de revendications qui reprend la plate-forme de la métallurgie nantaise, avec en plus des revendications spécifiques à B.L.M. (entre autres, une demande de rattrapage de 60 F par rapport à la moyenne des salaires de la métallurgie nantaise).

DÉBRAYAGES LIMITÉS

Du 9 au 23 avril. Pendant cette première période, il y a des débrayages limités ayant pour but de faire accélérer les négociations avec la Direction qui cherche à faire trainer les choses : ce n'est qu'au bout de la quatrième réunion (13 avril) que les Organisations syndicales ont les propositions complètes de la Direction.

Dans ses propositions, la Direction propose en fait : 2,84 % d'augmentation au-dessus de l'indice INSEE. Or, la moyenne des indices syndicaux mesurent (pour l'année dernière) une augmentation des prix de 3,8 % supérieure à l'indice INSEE. Donc, les propositions de la direction aboutiraient à une baisse du pouvoir d'achat.

Les organisations syndicales et les travailleurs décident donc de durcir l'action pour imposer à la Direction des négociations sur des bases plus sérieuses.

DÉBRAYAGES TOURNANTS

L'action se fait sous forme de débrayages tournants avec défilés dans les ateliers et de blocages complets des portes de l'entreprise à l'embauche.

Pendant ce temps, trois réunions ont eu lieu avec la Direction.

- Le lundi 30, les organisations syndicales font une ouverture pour débloquer les négociations.

- Le jeudi 6 mai, au lieu de répondre à cette ouverture, la Direction commence à réprimer (et reste bloquée sur ses propositions) : 7 délégués reçoivent une signification par huissier, réduction d'horaire à l'atelier d'électricité, cinq militants sont mis à pied une journée avec avertissement.

De plus, du travail commence à partir à Jeumont-Shneider (trust qui est propriétaire de B.L.M.).

BILAN

- Le vendredi 7 mai est une journée de bilan pour les organisations syndicales et les travailleurs. L'analyse qui en sort est la suivante : les négociations sont bloquées, on se heurte à la volonté d'un trust puissant (Empain-Shneider), le rapport de force est insuffisant pour faire reculer ce trust. Durcir et prolonger l'action aboutirait à une accentuation de la répression, avec des résultats incertains du point de vue des revendications.

En conséquence, les organisations syndicales ont décidé de ne pas signer d'accord d'entreprise et de suspendre l'action. Cela constitue une menace pour la Direction : Le mécontentement des travailleurs demeure, les objectifs de la plate-forme ne sont pas abandonnés et l'action peut reprendre à tout moment de l'année. En réponse à la répression, tout le monde s'est mis à pied avec les 5 militants le 10 mai (grève de 24 H).

LA DIRECTION LICENCIE

- La Direction annonce le retour à l'horaire normal à l'atelier sanctionné.
- La direction annonce que malgré la non-signature de l'accord, elle appliquera les augmentations qu'elle avait proposées pendant les négociations.
- La Direction annonce 5 licenciements individuels qui sont ensuite ramenés à 3 après intervention des délégués. Ces 3 licenciements ne sont pas encore effectifs.

(A suivre, article plus complet la semaine prochaine.) Correspondant A.P.L.

③ LUTTES OUVRIERES

TRACT DISTRIBUE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT OU LES TRAVAILLEURS SONT EN GREVE ET OCCUPENT.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
REPRESSION SYNDICALE

Pour étouffer toutes revendications (salaires-effectifs-conditions de travail-auxiliaire)

la Direction du personnel du Ministère (Monsieur COSTET) a décidé de faire un exemple qui demain peut-être sera le vôtre.

- A l'Equipement, le directeur départemental refuse de recevoir une délégation syndicale (CGT/CFDT/FO/CFTC)

- A la suite de ce refus, ces organisations tiennent une conférence de presse où sont dénoncées les mauvaises conditions de travail qui entraînent un mauvais service rendu au public

- Pour éviter de répondre au vrai problème, le Directeur trouve un bouc émissaire. Sous le premier prétexte, il propose une sanction disciplinaire pour UN responsable syndical ayant participé à la conférence.

A la SNCF - la répression s'est déjà abattue sur 18 d'entre eux pour entrave à la circulation des trains.

De ce fait, CHAQUE TRAVAILLEUR de chaque service public est concerné.

Si nous n'arrêtons pas la répression qui s'annonce : c'est la remise en cause de la liberté syndicale et de l'expression de nos revendications sous toutes ses formes.

FACE A CES ATTAQUES PATRONALES, REPONDONS PAR L'UNITE DE TOUS LES TRAVAILLEURS !

Les syndicats CFTC/FO/CFDT/
CGT dans l'unité

COMMENTAIRES DU JOURNAL OUEST-FRANCE
du 4 MAI 1976 SOUS LE TITRE :

BLAME POUR UN FONCTIONNAIRE "INDISCRET"

"A travers cette affaire on peut se poser trois questions :

1. Un fonctionnaire syndiqué a-t-il le droit de communiquer une information con-

nant son service à son syndicat ? Si oui, pourquoi serait-il sanctionné ? Si non, pourquoi un syndicat ?

2. Le syndicat a-t-il le droit d'informer la presse et partant, l'opinion publique sur les problèmes de l'administration service-public ?

3. N'y-a-t-il pas, à propos de cette anecdote, confusion entre discrétion professionnelle et secret professionnel ? Car, en l'occurrence, on ne saurait assimiler les faits rapportés par cette conférence de presse à une "divulgaration" de secret professionnel.

C'est donc la liberté d'informer qui se trouve ici en cause..."

LA CFDT de l'EQUIPEMENT A NANTES SOLIDAIRE DE LEURS CAMARADES D'ANGERS

Giscard-Chirac ont bien l'intention de faire payer la crise aux travailleurs: face à l'augmentation du coût de la vie, à la dégradation des conditions de travail, au chômage, etc..., ce gouvernement des patrons ne connaît que les licenciements et la répression.

A LIP (Besançon), les patrons ferment de nouveau avec la complicité de l'Etat. A Fougères (Ille-et-Vilaine), les patrons licencient, à la SNCF, comme à la DDE d'Angers, l'Etat-Patron refuse de satisfaire les revendications des travailleurs et réprime sauvagement.

A l'Equipement d'Angers, le DDE REFUSE de recevoir une délégation CFT/CFDT/CFTC et FO : REFUSANT de discuter des salaires, des effectifs, des conditions de travail et des auxiliaires ; le DDE frappe de la sanction la plus lourde (un blâme) un des militants syndicaux.

Le motif officiel : "Divulgaration à la presse de documents intérieurs au service".

La vraie raison, c'est que l'Etat-Patron refuse toute revendication et contre-attaque aussitôt : à Angers, le DDE n'a pas aimé que les syndicats exposent au public les problèmes des fonctionnaires.

Imposons nos revendications tous ensemble, et tous ensemble arrêtons la répression.

Nous sommes tous solidaires des travailleurs de la DDE d'Angers, nous sommes tous solidaires du militant inculpé.

Contre Giscard-Chirac,
c'est tous ensemble qu'il faut frapper.

CFDT-EQUIPEMENT
de Loire-Atlantique

NOTE APL

Après le refus du directeur de recevoir la délégation unitaire, les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, ont tenu une conférence de presse. Pour exposer au public leurs revendications et illustrer les conditions de travail, les syndicats ont montré au public une lettre qui transitait de service en service depuis plus d'un mois, alors que cette lettre était très importante et intitulée "URGENTE".

Le Préfet et le directeur ont donc pris prétexte de cette conférence de presse pour sanctionner d'un blâme (sanction la plus dure dans l'administration) l'un des militants syndicaux.

Il faut noter que l'administration a très peur que les fonctionnaires commencent à "violer" le secret professionnel, secret qui ne profite bien sûr qu'aux élus et gros capitalistes qui ne souhaitent pas trop que l'on mette leur nez dans leurs affaires.

Pourtant, les habitants d'une ville devraient par exemple pouvoir savoir si telle autoroute, telle zone d'habitation vont être construites près de chez eux et non être mis devant le fait accompli.

En Bref ...

REZE - 1 heure de moins par jour chez LE BOURGET (Confection).

Les travailleuses de LE BOURGET (120 personnes) débrayent une heure 15 par jour pour le 13ème mois, la prime de rendement à la semaine, un jour par an pour la garde d'un enfant malade et l'augmentation des effectifs. Tout le personnel participe à l'action.

SAINTE-NAZAIRE - les intérimaires s'organisent. Les 50 intérimaires licenciés chez NAVAL seraient suivis de nouveaux licenciements pour que l'effectif des chantiers en intérimaires soit ramené à 10% du personnel. A suivre.....

JOURNEE NATIONALE DU 13 MAI : 7000 travailleurs dans la rue à Nantes.

A l'appel de la CGT et de la CFDT, contre l'intransigeance patronale et gouvernementale de plus en plus évidente, le refus systématique du patronat et du gouvernement de discuter les négociations, le blocage des négociations par le CNPF et le pouvoir, les

BRASSERIE DE LA MEUSE : La grève est suspendue !!! voir article, "Liaison Etudiants-Ouvriers ?" page 11.

Facultés :
"Quelques groupes minoritaires et isolés"
AG Lombarderie 11-05

travailleurs ont débrayé 3 heures minimum jeudi (24 heures dans la construction). Ils ont ensuite défilé (7000 à Nantes, 3000 à Saint-Nazaire) dans un cortège parfois combatif : élèves-infirmières, travailleurs hospitaliers, enseignants, construction (congrès CGT) où les chansons succédaient aux mots d'ordre. Les comités étudiants n'ayant pas pu prendre la parole au rassemblement pour dénoncer les 87 interpellations de la veille, les organisations syndicales ont cependant protesté contre l'intervention des forces de l'ordre à l'université.

Autre point, le chômage. A Nantes, "la situation de l'emploi s'aggrave, car actuellement, nous sommes en pleine période d'embauche saisonnière et les chiffres ont très peu baissé... de plus, les jeunes qui vont sortir bientôt de la scolarité vont se retrouver sur un marché de l'emploi très bloqué et viendront donc renforcer directement l'effectif des chômeurs".

A Saint-Nazaire, sur 5500 demandeurs d'emploi, 3000 ont moins de 25 ans, tandis que 1500 salariés sont chômeurs partiels (Thiriet-Cattin, AFO, 600 aux Chantiers).



ELEVES - INFIRMIERES :

Vers un durcissement de la lutte

Votée le mardi 4 mai, la grève est reconduite jusqu'au lundi 17.

Les Elèves Infirmières organisées en comité de grève ont fait des démarches auprès de la DASS, de la Mairie, de la Direction du CHU, de l'Ecole, le jeudi 6, lors de la manifestation.

Elles ont obtenu le soutien actif des syndicats hospitaliers CGT, CFDT, FO, puis à refaire des démarches auprès du Préfet, du Directeur du CHU et de la DASS, et à alerter leur Fédé pour présenter leurs revendications hospitalières au niveau national.

Durant cette semaine, de nombreux débats ont eu lieu animés par un membre du CHS des Ets Dubigeon, un médecin du travail, la commission santé du Sillon de Bretagne, le planning familial, les élèves auxiliaires puéricultrices... et par les différentes commissions qui ont continué à fonctionner (formation, pédagogie, statut

des travailleurs en formation ou statut d'élèves, femme, internat, médecine de prévention).

Sur l'Ecole, la Directrice appelée par les Elèves Infirmières en Assemblée Générale, pour faire le compte rendu du Conseil Technique extraordinaire du Jeudi 13 mai oppose un refus catégorique à toutes nos revendications.

Face à cette attitude intransigeante, les élèves se déterminent, et apparaissent pour un durcissement de la grève, et certaines non-grévistes rejoignent le mouvement pour instituer le rapport de force en vue du Conseil d'Administration de l'Hôpital et du Conseil technique de l'Ecole se réunissant le lundi 17 mai.

Des Elèves Infirmières.

CHU: On continue...

Aujourd'hui 14 mai, le C.T.P. (Commission technique Paritaire, entrevue entre délégués syndicaux et direction) s'est réunie.

La Direction n'a pas cédé sur un seul point, c'est-à-dire que ces 15 jours de grève administrative ne font aboutir aucune de nos revendications, même pas

les revendications locales.

Une note de service est parue, invitant les chefs de service à dénoncer "nominativement" les agents refusant de rendre les fiches de facturation. La décision de rendre les fiches ou non, sera prise en A.G. lundi 17 mai.

Correspondant A.P.L.

Tous à la Fête A BATZ s/ MER au petit bois

L' UNION LOCALE cfdt DE St-Nazaire

- FETE POPULAIRE -

DIMANCHE
30 MAI
à partir de 10h

SUR PLACE ALIMENTATION [Stands d'information / Jeux / Expositions
BDISSONS - GRILLADES [Cabaret / Chansons avec JEAN-MARIE VIVIER

Fest-Noz le soir avec de nombreux sonneurs

venez nombreux, la fête c'est pas triste!

FORMATION CONTINUE FEMMES QUARTIER DES DERVALLIERES

Les Besoins sur le Quartier ...

A la suite d'une information sur le projet de formation continue proposé par les services de la Préfecture aux femmes non-salariées, des femmes intéressées du Quartier des Dervallières ont procédé à une enquête sur les demandes les plus fréquentes :

Formation et réinsertion professionnelles, formation pratique et amélioration des connaissances, contacts et échanges.

Un groupe de femmes immigrées est également intéressé par une formation pratique allant de pair avec une amélioration de l'expression écrite et orale en français.

L'âge des intéressées est compris entre 18 et 50 ans, avec une moyenne de plus de 30 ans (la tranche d'âge entre 25 et 30 ans est la moins représentée).

Leurs conjoints sont ouvriers ou employés.

LEURS PROBLEMES :

Cette rapide enquête illustre bien les problèmes des femmes non-salariées (que les services sociaux et les groupes du quartier constatent depuis longtemps sans avoir pu apporter de solution) :

- Manque de qualification professionnelle des jeunes femmes n'ayant pas travaillé avant leur mariage.
 - Inexistence des possibilités de recyclage pour les femmes qui ont élevé leurs enfants et dont le niveau scolaire est faible (C.E.P., C.A.P., sans expérience professionnelle).
 - Faiblesse des revenus des ménages nécessitant un savoir-faire dans toute une série de domaines (couture, dépannages divers, bricolage, etc...).
 - Isolement et difficultés à nouer des relations, conduisant à des états dépressifs plus ou moins graves.
- Par ailleurs, l'isolement et les difficultés à nouer des relations pour les femmes immigrées, posent le problème de l'alphabétisation et de la prise en compte de leur insertion dans le quartier.

PRESENTATION D'UN PROJET :

Des femmes des Dervallières ont présenté un projet à la Mission régionale de la formation continue. Début janvier, un avis favorable a été donné à la commission régionale ; début février, on nous a donné le feu vert pour la mise en place des groupes ; un responsable de ce service nous a même dit : "si on attendait la signature du

Préfet pour débiter une action de formation continue, aucune action de ce type ne se mettrait en place nulle part."

Début avril, le même fonctionnaire prévient que le dossier, toujours pas signé, serait soumis à une nouvelle commission régionale.

Nous savons maintenant qu'il n'était même pas à l'ordre du jour !

Les ACTIVITÉS fonctionnent depuis le début février, malgré les difficultés, quatre groupes se sont constitués :

- Un groupe de formation professionnelle : "Perfectionnement couture" ;
- Un groupe de réinsertion professionnelle dans les branches sanitaire et sociale ;
- Un groupe de mise à niveau pré-professionnelle dans des techniques d'entretien d'outillage ménager ;
- Un groupe d'aphabétisation.

Ces activités, bien sûr, demandent un investissement important (il faut en effet, payer une animatrice, des formateurs-vacataires, du matériel : par exemple : des machines à coudre - la C.A.F. ayant refusé le prêt du local situé au centre social du quartier, etc...).

Les difficultés ont été résolues provisoirement au niveau des locaux et d'une partie du matériel.

TOUT SEMBLE REMIS EN QUESTION, puisque la Préfecture se montre réticente à tenir ses promesses. Pourquoi d'un seul coup veut-on nous mettre des bâtons dans les roues ? N'est-ce pas trop facile de parler uniquement de réductions de fonds disponibles ? N'est-ce pas plutôt parce que cette expérience est issue d'un quartier populaire comme les Dervallières ? Est-ce par hasard que les difficultés surviennent à un moment où ce quartier a fait parler de lui ? Nous ne sommes pas dupes devant les prétextes que l'on fournit. Que l'on n'espère pas nous décourager : nous sommes décidées à mener à bien cette expérience. Ce que nous vivons est en effet, une chance unique pour nous femmes d'un milieu populaire qui avons réalisé ensemble quelque chose de constructif. Nous avons fait au Préfet une demande d'audience, restée sans réponse. Espérons que notre appel soit entendu. Notre dossier attend une simple signature de Monsieur le Préfet !

(Conférence de Presse du 10.05.76)

⑦ LUTTES PAYSANNES

ON NOUS A TROMPEES !

Naïves que nous sommes, pauvres femmes des Dervallières, d'avoir cru à leurs beaux discours !

Ah ! la formation continue pour les femmes, les belles phrases sur la réinsertion professionnelle, les belles promesses qu'ils nous font, tout n'est que mensonges !

Pourquoi nous avoir laissées espérer que quelque chose avait changé, que nous pourrions nous épanouir hors de nos foyers, sortir de nos cuisines ,

Pourquoi nous avoir promis cette subvention nécessaire et pourquoi maintenant nous la refuser, après nous avoir laissées tout organiser et s'endetter la Maison de Quartier, alors que nous avions confiance en vous ?

Parce que nous sommes d'un quartier populaire qui a la réputation de poser avec franchise les problèmes sociaux ?

MESSIEURS DE LA PREFECTURE,
NOUS ATTENDONS DE VOUS, UNE REPOSE FRANCHE.

UN TEMOIGNAGE

Je suis une mère de famille restée au foyer pour élever moi-même mes 3 enfants. Ceux-ci sont maintenant grands et j'aimerais "retravailler" autant pour me sortir de mes 4 murs H.L.M. que pour me donner l'impression d'exister socialement. Car une mère de famille n'a pas de statut et peut se retrouver du jour au lendemain dans l'insécurité la plus complète -ce qui m'a toujours révoltée- aucun homme n'accepterait pour lui cette situation qu'il trouve normale pour sa femme.

J'ai entendu parler de la formation professionnelle et des possibilités offertes aux femmes non-salariées de bénéficier des subventions de la formation continue.

Avec plusieurs femmes du quartier et après plusieurs démarches à la Préfecture, nous avons mis en place des groupes qui fonctionnent depuis février 76, l'assurance nous ayant été donnée que le financement ne poserait aucun problème. Après avoir fonctionné trois mois, nous sentons que la Préfecture revient sur ses promesses. D'où ma très grande déception et les questions que je me pose....

Le 1^{er} MAI des PAYSANS de FONTEVRAULT

"Camarades,

Nous vous envoyons ce reportage sur le 1er mai des paysans de Fontevrault. Ils ont organisé un défrichage à St-Cyr, commune située à 8kms de Saumur et dans la région touchée par les expropriations opérées par l'armée pour l'extension du camp militaire. Cette action symbolise le respect de leur outil de travail qu'est la terre et que l'armée veut réduire à un désert.

Une centaine de personnes y assistèrent, des ouvriers, des paysans, des professeurs, des étudiants. Cet éventail représente la conception de leur lutte, car l'idée principale qui guide le GDIFF (Groupement pour la Défense des Intérêts de la Forêt de Fontevrault) c'est : "Cette lutte n'est pas celle du paysan "individualiste" qui défend son bout de terre, mais c'est celle de tout le monde parce que l'armée aujourd'hui vit au détriment de tout le monde et aussi parce que cette armée et les licenciements des usines ne viennent que d'un même point : le capitalisme!"

Pour cette action symbolique, voici comment elle se présenta. A la sortie de St-Cyr, à l'intersection de la route et d'un chemin une centaine de personnes étaient là pour la pose d'une borne indiquant aux gens passant

par ce chemin la présence d'un bois acheté par le groupement de défense, à l'insu de l'armée car la bureaucratie étant ce qu'elle est, il est resté cette petite parcelle oubliée au milieu de tout un lot d'expropriations. Cette borne est aussi le symbole de leur ténacité à la lutte. Une fois celle-ci posée, le groupe se déplaça à pied vers le bois où le défrichage devait avoir lieu. Tout le monde prit les outils et ce travail se fit dans une atmosphère d'enthousiasme, de gaieté et de détermination.

Après que les ronces et les arbustes épineux furent coupés et entassés, un discours fut prononcé par le président du GDIFF pour la pose de deux autres bornes. Sur une, il y fut peint "Lutte et ténacité, dans la clairière faite par nous".

Puis nous avons dégusté le vin apporté par les paysans".

Corr. Saumur
"LE QUOTIDIEN DU PEUPLE"

LE BOIS AUX MOINES [ROUTE DE PAIMBOEUF] CHEIX EN RETZ MOUILLÉ

Après l'offensive d'occupation du Bois aux Moines cet hiver par les propriétaires Rondineau et sa famille, les Mouillé continuent de se maintenir sur l'exploitation.

LES RONDINEAU REPRENENT L'OFFENSIVE

Il semble que le fils ait démissionné de son travail [géophysicien], se fasse domicilier au Pellerin pour mieux signifier qu'il n'attend plus que la ferme pour exercer son vrai métier, celui de paysan... Mais aussi pour se consacrer à l'offensive contre les Mouillé-tous les jours le jeune couple est là, assis sur les marches :

"On est ici !" disent-ils à l'intention des Mouillé. Jusqu'au jour où ils ont reçu l'écoulement de la machine à laver.

Chaque jour le jeune couple Rondineau commence par roder sur les lieux pour voir si les Mouillé sont seuls ou avec une équipe de garde, et dès qu'ils les voient seuls, l'action démarre sans témoin :

- Tous les jours les clotures sont coupées, les fils laissés sur place ou embarqués, les piquets sont arrachés et disparaissent.

- Le jeune couple est allé dans les vignes, ramasser les fils de fer et enlever les piquets, dont certains sont celés dans le sol.

Veulent-ils détruire les vignes ?

L'équipe de garde était là, et a pris des photos, ce qui provoque le départ des propriétaires.

- Le jeune couple laisse la voiture en bas de Rion [hameau voisin], se dirige vers le service d'eau dans le but de le mettre hors d'usage.

Voulaient-ils mettre encore une fois le moteur au fond du puit ? Un chien les a trahi, l'équipe arrive trop tôt pour eux. Ils déquerpissent comme des lapins...

- Visite de la famille Rondineau chez Paul Luneau [celui qui avait reçu le coup de fourche cet été au moment du buldozer - les Rondineau ont la mémoire des têtes !].

La réception fut humide : un jet d'eau chaude et 2 coups de pieds aux fesses.

- Mardi dernier, la toile de bêche de l'ensilage complètement fendue grâce préjudice pour l'ensilage qui pourrit à l'air.

Parallèlement à ses actions quotidiennes maintenant, des jugements continuent :

PAIMBOEUF - TRIBUNAL

Début février : Conciliation

A propos de la laiterie [1 salle de traite, 1 bâtiment préfabriqué] détruite au buldozer en juillet 75. La conciliation ne donne rien.

JUGEMENT

Toulza, l'avocat de Rondineau, refuse de plaider sous prétexte que toutes les pièces du dossier ne lui sont pas parvenu.

Tignère, l'avocat des Mouillé, lui dit qu'il était d'accord au départ de St Nazaire pour plaider, il l'accuse donc de faute professionnelle.

Finalement les 2 avocats plaident. Le juge leur impose de se communiquer leurs pièces. Jugement sous quinzaine [mardi 18 mai].

INTIMIDATION

Jeudi 13 mai au soir : l'huissier du Pellerin leur porte un papier pour que les Mouillé comparaissent le jeudi 20 mai, 9h30, Tribunal de Nantes.

Les propriétaires demandent que les Mouillé suppriment toutes les constructions qui ne lui appartiennent pas : laiterie, hangar, et demandent 100frs d'indemnités journalières après ordonnance du jugement.

TOUS AU RENDEZ-VOUS !!!!!

Vendredi, une équipe d'agriculteurs de garde a monté sur cale la voiture du propriétaire encore venu sur la ferme. Il a du repartir à pieds au bourg, revenu avec un garagiste pour voiture en panne... puis il est allé chercher les gendarmes. Les gars ont redescendu la voiture.

Voilà ce que devient la vie de tous les jours au Bois aux Moines : l'exaspération quotidienne. Il s'agit en ce moment d'organiser un rapport de force favorable aux Mouillé.

A.P.L.

les CRS à la FAC

les Etudiants chez les FLICS !..

Lundi soir, Sparfel (président des R.I. de Loire-Atlantique et de l'Université) exige, par l'intermédiaire de la Préfecture, de la presse locale qu'elle titre sur la reprise des cours dans toutes les facultés, alors que les AG de l'après-midi avaient revoté la grève dans les trois facultés. Ouest-France refuse la magouille, mais Presse-Océan et l'Eclair l'annoncent en affiches et en lère page, sans paraître gênés par les articles contradictoires des pages intérieures. Mardi matin : coup de force à la faculté de droit, bouc émissaire de Sparfel. Le piquet de grève, appelé la veille pour appliquer la décision d'AG se sent un peu isolé, une surprise l'attend : Sparfel monte la garde, entouré de profs du syndicat autonome des facultés (médecins en renfort) + flics en civil et autres barbouzes, pour protéger les quelques étudiants non grévistes qui voulaient assurer des cours : contrôle des cartes d'étudiant à l'entrée des amphis.

Vers 9h30, le piquet de grève parvient enfin à investir l'amphi, malgré quelques bousculades avec les profs autonomes, le cours est terminé, on passe au deuxième. Là, les étudiants non grévistes, encadrés par les fascistes de l'UNI sont en force et cherchent l'affrontement. Bientôt, les flics arrivent, appelés par Sparfel, les CRS restent dehors, et la police urbaine vide l'amphi. C'est alors un spectacle insolite : un président d'université, aidé par les fascistes, dénonçant aux flics des étudiants.

La fac est fermée.

Mardi après-midi, AG à la Lombarderie : 1000 personnes : pas d'amphi assez grand, elle a lieu sur les pelouses du restaurant universitaire. Le principe d'une manifestation est adopté et confirmé le lendemain à l'AG de Lettres par plus de 800 personnes. La manifestation part de la Lombarderie. Profs SNESUP et SGEN-CFDT en tête. But : réaffirmer l'opposition à la réforme du 2ème cycle, montrer que les étudiants étaient toujours en grève, malgré ce que disait la presse, dénoncer l'attitude du président de l'université et exiger la réouverture de la fac de droit. Une ébauche de cours de droit a lieu place du Commerce, petite halte à Presse-Océan, le tout accompagné d'inscriptions explicatives sur les murs. Le théâtre Graslin est rebaptisé "nouvelle fac de droit-sciences éco" et une conférence de

presse se tient à l'intérieur du théâtre investi par les étudiants et les profs. Puis, la manif repart vers le Pont-Morand, en passant par la mairie. C'est alors qu'elle est attaquée par l'arrière, tout le quartier est encerclé et les ratonnades commencent. Une partie de la manif tente de se reconstituer au Pont-Morand : les cars foncent au travers, dépassent les manifestants sur le quai de Versailles et les coincent le long de l'Erdre. Plusieurs manifestants sont contraints de sauter à l'eau, parfois aidés par les flics. Bilan : 87 interpellations, ratonnades jusqu'à la poste, la cathédrale...

Les 87 se retrouvent ensemble à Waldek-Rousseau. Injures, menaces de mort, les étudiants et lycéens sont psychologiquement "préparés" à l'interrogatoire. Longue attente d'une heure dans un garage, puis on nous conduit par groupe de 10 à l'intérieur : interrogatoires individuels, photos et fiches, puis séjour en cellule.

A la sortie, Mounier, chef des flics, nous fait une petite leçon de morale : "... Nous, on ne veut pas intervenir sur les problèmes de l'université, ce n'est pas notre problème... Vous vous en prenez toujours à nous... Vous abusez de votre liberté... Nous, on intervient que quand des gens responsables nous demandent... etc..." Soulagés, on sort. Ouf !

Le lendemain, (jeudi), une nouvelle AG très nombreuse (1500 personnes) qui, après avoir tiré le bilan de la manifestation, décide l'occupation de la fac de sciences pour riposter à l'intervention policière et continuer le mouvement. 17h : la fac est occupée. On s'organise (bouffe, auto-défense), tout est calme, lorsqu'à 22h, les flics encerclent la fac (16 cars de CRS). Pour éviter le massacre, des enseignants qui étaient restés avec les étudiants à l'intérieur, interviennent auprès des forces de police, d'autres enseignants prévenus par téléphone de l'extérieur pour négocier une sortie. (Ils avaient obtenu de la FEN, UD/CGT/CFDT/CGT/FO, une requête auprès du préfet demandant la non-intervention des forces de police). La FEN rappelle alors la préfecture, demandant la libre sortie des étudiants. Dans le même temps, les doyens de droit et sciences éco effectuent la même démarche sur les lieux (opération publicitaire bien réussie auprès des étudiants dont ils avaient bien besoin en ces temps difficiles.)

Scène étrange : le président de l'université, Sparfel, se retrouve parmi les flics, et le chef des flics Mounier parmi les enseignants. Sparfel lance une première sommation et laisse deux secondes pour l'évacuation, alors que les enseignants obtiennent 10 minutes auprès de Mounier. Les étudiants quittent la fac en groupe, avec, à leur tête, les enseignants, les doyens et le commissaire de police qui dit, le cortège s'avançant vers les CRS : "Un instant, je ne suis pas sûr de les retenir... Je vais essayer de les faire rentrer dans les cars.. (sic). Attendez que les cars soient partis". (Où va-t-on, sion ne peut plus se faire obéir monsieur le commissaire !) et on se disperse au Pont-Morand, pour éviter les ratonnades des groupes fascistes qui déambulent vers les cités universitaires. Minuit, c'est terminé. Rendez-vous le lendemain.

Vendredi : nouvelle assemblée générale qui apprend que Sparfel propose la réouverture de la fac de droit pour lundi. Une AG inter-facs y est convoquée aussitôt pour lundi.

A suivre.

Reportage APL

QUELQUES REMARQUES A PROPOS DE LA JOURNEE DE JEUDI

- Un incendie s'est déclaré, allumé par des provocateurs au théâtre, 1/2 heure après le départ de la manif. Le maire en profite maintenant pour porter plainte et tenter de discréditer le mouvement étudiant auprès de la population (en plus des poursuites sont possibles...)
- De nombreux manifestants réfugiés chez des commerçants ont été dénoncés à la police (même chose chez Drouin sur les cours).
- A qui appartient le 4L camionnette d'entreprise qui a ouvert la voie aux cars de CRS en fonçant sur les manifestants quai de Versailles ?
- La nouvelle tactique des flics chargeant sans sommation en descendant des cars qui cherchent à rafler le maximum de gens, l'intervention massive des flics en civil, le déploiement de force rarement vu à Nantes demandent à revoir les techniques de protection habituelles des manifestations.

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL des U.D. C.F.D.T. - C.G.T. - C.G.T. F.Q. - F.E.N. de Loire-Atlantique

REUNIES LE 13 MAI 1976 à 18 heures

EXIGENT la réouverture immédiate de la réouverture immédiate de la faculté de droit et sciences économiques actuellement lockoutée.

EXIGENT le respect des franchises universitaires et condamnent tout règlement policier des problèmes de l'université, ainsi que les brutalités policières qui se sont exercées contre les étudiants et le personnel d'enseignement et administratif le 10 mai.

EXIGENT la validation de l'année universitaire, le droit à 2 sessions d'examens dont une en juin.

ESTIMENT que le gouvernement et ses représentants en Loire-Atlantique portent l'entière responsabilité de la situation à l'université.

DEMANDENT AUDIENCE au recteur, chancelier de l'université pour faire valoir ces exigences.

Nantes le 13 mai 1976

A NOTER : Jeudi 13 Mai, les syndicats CGT et CFDT ont refusé une prise de parole du Comité de grève étudiant suite aux 87 interpellations et aux nombreux matraquages de la veille, lors du Meeting place du Commerce. le Préfète ; Il fallait demander plus tôt. (sic...)

VOTE de l'A.G. du 14 MAI

MANDAT POUR LA COORDINATION REGIONALE DE TOURS

Les étudiants réunis en AG :

- exigent l'abrogation de la réforme du 2ème cycle
- exigent la réouverture de la faculté de droit-sciences éco
- exigent la démission de M. Sparfel, président de l'université (et de M. Durant, vice-président)

- exigent la validation de l'année universitaire
- pas de négociation séparée par UER
- participation à la journée des luttes à Fougères.

Liaisons Etudiants-Ouvriers ?

Les étudiants, au cours de leur AG du mercredi, avait fait une collecte (600 frs) pour les ouvriers de la Meuse.

Vendredi, il fut décidé de leur remettre la collecte. Pour cela, une AG convoquée à 15h : deux textes ont été présentés.

Le premier présentant la liaison ouvriers-étudiants de manière assez volontariste, le deuxième attaquant violemment les bureaucraties syndicales et niant tout rôle révolutionnaire aux syndicats.

Ces textes, manifestement contradictoires, furent néanmoins tous deux acceptés par une AG dilettante.

16h30. Arrivée d'une forte délégation étudiante (des deux tendances). Une délégation (5) est reçue par les responsables syndicaux (CGT/CFDT). Rapidement, un braquage s'effectue avec la tendance anti-syndicale qui sort. Ensuite, la discussion s'engagea dans un climat tendu.

Le point sur la Meuse fut fait. Vendredi matin, les grévistes ont décidé de reprendre lundi 17, les trois autres usines du groupe encore en grève reprenant ce jour. Les avantages obtenus sont assez faibles, mais surtout aucune garantie n'a été donnée sur la sécurité de l'emploi, suite au plan de réorganisation du groupe SEB qui prévoit la fermeture de l'usine de Nantes.

La discussion ensuite tourna un peu sur le milieu étudiant, où le délégué CGT regretta que les étudiants ne choisissent pas de luttes dans des organisations syndicales (sic).

A la fin, au moment de donner la collecte, le délégué CGT refuse, signalant qu'il fallait l'accord des ouvriers, et surtout que la classe ouvrière n'a pas de leçons à recevoir de personne et que les étudiants doivent prendre la responsabilité collectivement de leur relation avec eux (et non pas à chacun de dire ce qu'il veut). En descendant, la délégation trouva des discussions fort animées entre les étudiants et les ouvriers, souvent à la limite de la rupture, sinon la dépassant. Nous présentons alors aux gens présents le refus d'accepter la collecte. Beaucoup d'ouvriers réagirent contre la décision prise et finalement d'autres responsables syndicaux acceptèrent la collecte sous les applaudissements de tous.

Un membre de la délégation.

NOTE APL

Tout n'a pas été pour le mieux dans cette rencontre, mais un premier pas a été fait par les étudiants avec la collecte et les nombreux étudiants présents à la Meuse (plus de 100).

LE POINT : LUNDI, MIDI : Rossignol et Le Guillou, doyens Droit et Sc.Eco, ont tenu ce matin leur "réunion d'information" à la fac de Droit réouverte, devant une assistance clairsemée [elle était prévue à 14h comme intervention en AG, seul Presse-Océan l'avait annoncé à 10h ce matin].

INCROYABLE ! Les propositions qu'ils font au sujet des examens ne tiennent aucun compte des motions adoptées auparavant [pas d'examens après le 30 juin, seulement le programme étudié avant la grève, pas de rattrapage, nombre de notes réduits en fonction des jours de grève et validation sur des travaux déjà faits. Ce matin c'était : pour les 3 premières années de Droit, 2 sessions en septembre, prolongation de l'année jusqu'au 30 juin, 6 semaines "lourdes" de rattrapage intensif. Examens terminal sur l'ensemble du programme. 4^e année, 1 session en juin, 1 en septembre. En Sc.Eco, 4 semaines "lourdes" également pour rattraper les programmes et 2 sessions en juin.

La CFTC, une CFT CATHOLIQUE ?

Le mardi 4 mai a eu lieu une journée nationale d'action C.F.T.C. Enseignement privé.

Motif : Diminution prochaine de l'horaire d'E.P.S. (le sport) de 5 à 3H, diminution acquise déjà dans l'Enseignement public depuis quelque temps.

Motif correct, la tactique est quand même mauvaise : POURQUOI NE PAS ALLER DE FRONT AVEC L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET LES AUTRES SYNDICATS, pour retrouver ou conserver ces cinq heures ?

Le plus aberrant encore : quelques Unions départementales ont décidé la grève pour ce jour-là. En Vendée donc, bastion traditionnel de l'Ecole Privée (catholique" ici, "libre" là, et toujours une aubaine pour les patrons du coin !).

La C.F.T.C. appelle à la grève. Elle est dès le départ fortement soutenue par les A.P.E.L. (Associations des Parents de l'Enseignement Libre). Des tas de lettres vont circuler appelant les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'Ecole, invitant les professeurs à diverses petites actions, dont la grève.

C.F.T.C.-A.P.E.L., tout semble confondu dans une gigantesque union pour sauvegarder l'E.P.S. Ah ! les Braves Gens ! Des bruits fantaisistes circulent : La grève est générale ! Les écoles seront fermées ! Pas de cantine !

La C.F.D.T. se démarque peu à peu de ce méli-mélo : beaucoup de militants aperçoivent vite derrière le motif invoqué une journée de défense de l'Enseignement Privé, une grève patronale en somme ! En fait, c'est comme si on remettait en 76 les grandes manifestations catholiques des années 50, avec l'Evêque CAZEAUX en tête. La mode est au rétro...

Cette grève est intéressante dans ses enseignements. D'abord, la COLLUSION CFTC-APEL est encore une fois patente. Les APEL elles-mêmes se montrent sous leur vrai visage. Quelles sont-elles ? Un groupe de pression dirigé par quelques fanatiques rétrogrades (il suffit de lire leur feuille de chou : "l'Echo des APEL", hystérique et paranoïaque) et d'autres en lien avec les A.E.P. (employeurs des enseignants devant la Sécurité Sociale), et les associations de gestion (patrons des services et administrations,

gestionnaire de chaque "établissement).

Monsieur X, chef du personnel à l'usine du coin dirige l'association de gestion du Collège Machin ; Madame X, elle, est à l'APEL locale ; par ailleurs, Monsieur X était un R.G. notoire...

Ces APEL prétendent représenter la majorité des parents d'élèves ! C'est vrai. Puisque tout le monde, ou presque, cotise.... Forcément, la cotisation APEL est glissée entre les frais de ramassage scolaire et les fournitures !

En tous cas, pour s'y retrouver, il faut du flair !

Pour les enseignants, 4 PATRONS :

- Le Rectorat,
- La Direction de l'Enseignement privé (UDAEP), devant la Sécurité Sociale,
- Le chef d'Etablissement,
- L'Association de gestion.

Beaucoup, en fait, parmi les enseignants font confiance à ceux qui défendent l'Ecole Sainte, Catholique, Apostolique et Vendéenne...

Tant pis, si finalement au bout, on retrouvera de bons petits ouvriers et paysans bien respectueux de la propriété privée, de la hiérarchie, du "travail", famille, Patrie... La Liberté se résumé à faire des citoyens soumis.

Les parents non plus, ne s'y retrouvent pas : ils mélangent APEL, AEP, Direction de l'Ecole de leurs gosses... Facile avec ça de donner des consignes de boycott !

BILAN : Des écoles vides le 4 mai. Pas d'élèves (tant mieux pour eux, l'école est tellement imbécile !). Beaucoup de profs non-grévistes inoccupés (tant mieux pour eux, un jour de moins à faire le flic !).

Et aussi, UNE C.F.T.C. BIEN COMPROMISE et qui ne pourra JAMAIS NOUS FAIRE CROIRE QU'ELLE N'EST PAS A LA SOLDE DES PATRONS (ceux de l'Ecole privée et les autres) Comme disaient les filles de CERIZAY :

La CFTC ; Une CFT CATHOLIQUE.

Une enseignante C.F.D.T.

CHATEAUBRIANT : à l'heure de la grève sauvage !...

Rappelons les faits :

Au CET de la cité scolaire de Châteaubriant, trois maitres-auxiliaires (M.A.) avaient eu respectivement 12, 13 et 15 de note administrative, le tout assaisonné d'appréciations peu élogieuses sur leur travail (sic !). Bref, ceci signifie le non-réemploi de ceux-ci l'an prochain. Il s'agit en fait d'un licenciement pur et simple, comme l'a annoncé ultérieurement la direction.

Dès l'annonce de ces notes, le personnel enseignants du lycée et du CET partent en grève sauvage pour obtenir une entrevue avec la direction de la cité scolaire, seul le principal du CET accepte de recevoir une délégation. Comme à son habitude, "le boeuf" (c'est le surnom du proviseur) est en congé. Cette première action n'ayant pas abouti, les syndicats des établissements de la ville décident une journée de grève mardi dernier et de porter l'affaire au niveau académique. Et c'est une délégation d'une cinquantaine d'enseignants qui parviendra à s'infiltrer dans les locaux de l'inspection, mardi après-midi à Nantes. Elle obtient une entrevue avec l'inspecteur d'académie pour le vendredi 14 mai au matin où étaient présents deux des M.A. concernés ainsi que leurs délégués syndicaux.

Cette entrevue a marqué un net recul de l'administration qui accepte de relever les notes et de désavouer, à mots couverts il est vrai, les agissements incohérents et incontrôlables du "boeuf" et de ses complices.

Cette affaire aura démontré que l'action immédiate des enseignants permet sur des cas concrets de faire reculer la direction, en posant concrètement les problèmes de son arbitraire, de la situation scandaleuse des M.A. qui en sont victimes.

Mais aussi, elle aura montré les dangers de la réforme Haby qui, entre autres, doit accroître les pouvoirs des patrons des établissements scolaires.

Maintenant, une autre phase de la lutte pour le réemploi effectif de ces maitres-auxiliaires (et des autres) se prépare à Châteaubriant.

Correspondant APL

LIBRAIRIE "71" La Lutte continue...

* le 5 mai, Yannick GUIN a présenté son livre "Le mouvement ouvrier nantais". L'éditeur François MASPERO était présent. On ne peut pas dire que les échos dans la presse ont été ce qu'ils auraient pu être. L'interview de GUIN est passée à la télévision, sans signaler la librairie 71. On attend toujours celle de MASPERO que la direction de la télé veut sans doute supprimer et qui sera sans doute amputée de la partie concernant la librairie.

* La campagne de propagande et de "présence" continue. Les tables de la livrairie seront présentes le 16 mai à la fête des MRJC, le 18 mai avec le docteur PRADAL à St-Nazaire. Nous avons fourni en dépôt une partie importante du stand de livres à la fête de Lutte Ouvrière les 15 et 16 mai. Dépôt aussi et table de livres au comité de soutien à l'éducateur condamné le 15 mai à l'UP d'Archi. Dépôt au groupe femmes étudiant, etc....

* De belles affiches de soutien sont en vente 10 F, 15 F et 20 F. Certaines sont destinées à l'affichage de "publicité militante" (elles coûtent moins cher - une petite participation aux frais).

Vous pouvez les afficher dans les maisons de jeunes, dans les locaux syndicaux, dans les foyers, lors des rencontres ou des réunions, dans certaines salles de professeurs (là où des titulaires syndiqués peuvent en prendre la responsabilité). Bref, partout où c'est possible.....

* LA SOUSCRIPTION CONTINUE. Elle progresse sûrement mais lentement. A ce rythme, nous n'atteindrons pas les 20.000 F d'ici la fin juin. Rappelons que vous pouvez verser selon vos moyens depuis 10 F ou 20 F jusqu'à 100 F (ou plus). Il est recommandé d'en parler autour de soi.

NANTES

L'ANRC présente à partir de mercredi au cinéma Katorza.:

"LA CECILIA"

"La Cécilia" c'est la tentative à la fin du siècle dernier d'un groupe d'anarchistes italiens de vivre le socialisme concrètement. Un paysan, des ouvriers, une femme issue de milieu bourgeois, un intellectuel voulant expérimenter "scientifiquement" ; en tout, une douzaine de personnes qui ont quitté leur pays pour le Brésil (terre vierge où tout est possible) pour y fonder une communauté anarchiste.

Ce que le film met en scène, ce sont les contradictions entre leur idéal et les structures de pensée et de vie acquises de

chacun, ainsi que d'évènements extérieurs qu'ils voudraient ignorer, mais qui empêchent que le rêve ne se réalise.

A la suite de la projection de "KAFR KASSEM" projection jeudi 20 - salle Vasse - à 21 h - de

"L'OLIVIER"

film collectif du groupe cinéma de Vincennes.

Entendant lutter contre l'intoxication à propos d'Israël, ce film expose le sens et les réalités du combat des palestiniens.

"POUR UNE POIGNEE DE GROS SEL"

MARDI 18 MAI

à 20 heures - FILM :

M.J.E.P. =

St NAZAIRE

Un procès où des "loulous" et ce qu'il y avait autour, furent grièvement blessés par des projectiles de gros sel. ("Ca fait mal plus longtemps que le petit plomb", dit un habitant avec satisfaction). L'avocat des "loulous" sera inculpé...

à 21 heures :

DEUXIEME DEBAT :

LA JUSTICE EN QUESTION

La délinquance Juvenile et la Justice ...

AVEC

*Des jeunes qui ont eu affaire avec la justice et qui raconteront leur expérience

*Le juge pour enfants de Saint-Nazaire

*Des éducateurs, dont l'éducateur en prévention de Nantes condamné il y a peu de temps à quatre mois de prison avec sursis

*Maître LECLERC, avocat au barreau de Paris, membre d'un collectif mis à la disposition des justiciables et plus spécialement des couches populaire. Maître LECLERC a défendu de nombreux militants paysans, ouvriers, soldats inculpés ; il a participé, le 4 mai, au débat des "Dossiers de l'écran" sur le syndicat de la magistrature.

Ce débat nous concerne tous. Nous avons tous des idées et des réactions à faire partager !

(La préparation et l'organisation de ces débats sont prises en charge par un groupe qui fonctionne en atelier, au sein de la MJEP. Toutes les personnes intéressées par cet atelier sont invitées à la prochaine réunion qui aura lieu le JEUDI 20 MAI, à 20 h 30).

MJEP - Maison des Jeunes et de l'Éducation Permanente -

33 bd V. Hugo - St-Nazaire - tél.22.39.38

RASSEMBLEMENT NATIONAL ANTI-NUCLEAIRE à la La Hague

6 Juin
1976

A LA HAGUE, près de Cherbourg, se situe le Centre de retraitement des combustibles irradiés. Ce centre constitue le mailon terminal du cycle du combustible nucléaire utilisé dans les centrales atomiques que l'E.D.F. veut implanter massivement en France, et particulièrement dans notre région, sur la Vallée de la Loire (MONTJEAN, VARADES, LIRE, LE PELLERIN), ou sur la côte vendéenne (BRETIGNOLLES).

L'usine de LA HAGUE est, de ce fait, LE SYMBOLE DES ACTIVITES NUCLEAIRES et surtout, un site privilégié de rejets d'effluents radioactifs liquides ou gazeux qui contaminent dangereusement cette région.

Ainsi le périmètre d'investigation autour de l'usine s'étend maintenant à 30 km à la ronde, c'est-à-dire que l'on soupçonne la présence de résidus radioactifs jusqu'à cette distance !

A l'usine même, 8 CAS DE LEUCEMIE, dont 3 MORTELS ont été officiellement reconnus et classés maladie professionnelle.

Ouvert depuis bientôt 10 ans, ce centre va se développer considérablement (du fait de l'importance du programme de constructions de centrales projeté), d'autant qu'il est à l'heure actuelle, le seul au monde, en état de fonctionner. Des déchets radioactifs affluent du Japon, de l'Allemagne, de la Suède, etc... et s'accumulent sur place, car l'atelier destiné à retraiter les déchets des centrales à eau légère (filiale américaine) a vu sa mise en service continuellement retardée en raison de graves difficultés techniques.

Cette situation est encore plus grave du fait que le Commissariat à l'Energie Ato-

mique (C.E.A.) veut faire fonctionner l'usine coûte que coûte dans la recherche d'une rentabilité qui se fait aux dépens de la sécurité.

Le rassemblement national décidé par le C.R.I.L.A.N. (Comité régional d'information et de lutte antinucléaire de Basse Normandie) a pour but de faire prendre conscience au public non averti des dangers qui s'accumulent à la Hague.

- Il permettra d'appuyer les travailleurs qui s'opposent à la mise en service d'un atelier où de graves problèmes techniques persistent.

- Il permettra de montrer que le problème des déchets atomiques est moins que jamais résolu et qu'il va s'accroître dans des proportions catastrophiques quand les nouvelles centrales entreront en service.

TOUT LE MOUVEMENT ANTINUCLÉAIRE EN FRANCE ET DANS LA REGION EST DIRECTEMENT CONCERNE PAR CETTE ACTION :

Au nom des travailleurs de LA HAGUE et des populations dont la sécurité est menacée nous en appelons aux syndicats, aux partis politiques, à tous les groupes en lutte.

LE 6 JUIN, TOUS A LA HAGUE !

Départ en car à partir de Nantes à 5H, place Viarmes. S'inscrire à la Librairie 71 ou au CRIN, fac. de Sciences, BP 1044, rue de Haute Forêt Nantes (perm. mercredi et vendredi de 17 à 19H). Prix : 45 F.

Si vous pensez qu'il est indispensable de LUTTER CONTRE LE PROGRAMME NUCLEAIRE, véritable pari sur l'avenir (pari économique, énergétique, écologique) VOUS AVEZ LA, L'OCCASION DE MANIFESTER VOTRE DETERMINATION !

M.J.E.P. S^t NAZAIRE

VEND. 21 MAI 20H30

Vie QUOTIDIENNE ET POLITIQUE INTERIEURE EN CHINE

Alain Bouc, ancien correspondant du "Monde" à Peking, parlera des événements actuels (incidents de la place Tien An Men, destitution de Teng Siao Ping) à travers les luttes des ouvriers, paysans, soldats et étudiants.

ULRIKE MEINHOF : LA PEINE DE MORT FROIDE

VIOLENTES MANIFESTATIONS A FRANCFORT

Ulrike Meinhof s'est-elle suicidée ou a-t-elle été assassinée ? En Allemagne fédérale, la polémique se poursuit sur ce point, alimentée par toute une série d'éléments permettant de penser qu'elle ne s'est pas suicidée. Quelle que soit l'issue de l'enquête en cours, peu importe. Aujourd'hui, ce débat n'est pas principal.

Dans ce pays qui ne connaît plus la peine de mort, l'Etat le plus sophistiqué de l'Europe a réintroduit la peine de mort : la peine de mort froide. Le nom d'Ulrike Meinhof vient seulement s'ajouter à la longue liste de ces crimes maquillés et préparés de longue date pour qu'en fin de compte l'Etat garde les mains propres. Car c'est cela l'enjeu : la toute puissance d'un Etat "propre" dans un pays développé, policé et démocratique dirigé de surcroît par des socialistes.

Les accusés du procès de Stuttgart étaient cinq. Ils ne sont plus que trois. Le premier s'appelait Holger Meins, mort au cours d'une grève de la faim, la deuxième Ulrike Meinhof. Mais il y a tous les autres : Katharina Hammerschmidt, elle aussi membre de la RAF, emprisonnée à Berlin malgré une grave tumeur cancéreuse qu'on a refusée de lui soigner. Lorsqu'elle sortit de prison, il était trop tard pour une intervention chirurgicale. Elle n'avait pas trente ans. Elle ne s'est pas suicidée, elle est morte du cancer. Tout simplement.

La lutte de l'Etat

L'Etat met ainsi en scène sa fonction de "protection", en même temps qu'il met en scène les menaces qui pèsent sur lui. Sur le fond d'une mentalité autoritaire, héritée d'une lourde histoire, les conditions sont

ainsi réunies pour que la majorité de la population d'Allemagne fédérale se voue au culte de son état.

Dégoulinant de références à l'ordre démocratique, l'Etat ouest-allemand est en train de réussir ce en quoi il avait échoué dans un passé encore proche : faire figure de modèle pour les autres états. Poniatowski n'est pas allé plus loin chercher l'inspiration de ses campagnes sur la sécurité. En cela aussi, la mort d'Ulrike Meinhof nous concerne.

J. M. Bouguereau
(Libération)

"Notre volonté de ne pas crever, de ne pas nous laisser briser, est notre volonté de rendre l'impossible possible. Que nous soyons torturés, combien de temps et avec quelle intensité, avec ou sans chance de survie, cela ne dépend en aucune manière des mots que nous utilisons pour décrire ces sa-loperies. Cela, c'est un objet de consommation. Mais cela dépend par contre de la force organisée, de la puissance des protestations. Cela dépend de ce que nous sommes (vous êtes) capables de polariser l'opinion publique à propos de la torture, en un mot d'amener les gens à protester".

Lettre de 1973

En étroit rapport avec cette affaire, voir un film sur la sociale-démocratie en Allemagne :

"Katharina Blum" - au Katorza 2.

LE THEATRE DU GALION

DOUE

"LA SUEUR DU SOLEIL"

25-5-76 à 20H30

Cité UNIVERSITAIRE CHANZY

(rue Henri Lasne, près de la Cité
Administrative Camboune.

LETTRE OUVERTE AU SYNDICAT de la MEDECINE GENERALE

J'ai lu votre long article dans l'A.P.L. du 10 mai concernant l'analyse de la médecine libérale : c'est clair, c'est beau, il ne manque rien, pas même le vocabulaire adéquat. Mais j'aimerais vous poser quelques questions :

- Vous médecins, qui critiquez l'industrie pharmaceutique et la toxicité des médicaments, je suppose que vous êtes favorables aux thérapeutiques les moins coûteuses et les moins agressives? Pratiquez-vous donc l'homéopathie, l'oligothérapie, l'acupuncture, etc... ?

- Vous qui prenez le temps d'écouter les personnes qui viennent vous consulter, prenez-vous aussi le temps de vous informer sur ce qui concerne la médecine ? Si une femme ayant un cancer du sein évolué (stade 3 ou 4) vient vous trouver, que faites-vous ? Vous l'enverrez au Centre anti-cancéreux local... où ses chances de guérison sont à peu près nulles ? Mais si cette femme est privilégiée et peut se rendre aux Etats Unis ou en Italie, elle a actuellement à peu-près 90 % de chances de s'en sortir ! (cf. Informations Médicales du 1er mars 1976). Si cette femme est recommandée par une personnalité politique, elle pourra être aussi soignée à Villejuif selon la méthode du Docteur Gernez, avec toutes les chances de guérir... Maintenant, si vous décidez de ne pas vous "laver les mains", si vous acceptez de prendre le risque d'une thérapeutique mal connue de vous, rien ne vous empêche de suivre vous-même votre malade en pratiquant une méthode qui est celle du Docteur Gernez de Roubaix.

Celui-ci est venu faire une conférence à Nantes l'an passé : Sur plus de 300 invitations personnelles envoyées aux médecins généralistes locaux... 3 réponses ; bien sûr, il n'y avait pas de buffet camagnard offert par un laboratoire pharmaceutique, mais vous, au moins, êtes-vous venus ?

Comprenez-moi bien, en tant que "consommateur" de la médecine, je trouve important que des médecins essaient de transformer leurs conditions de travail, s'opposent à l'entreprise du profit, essaient de démystifier le Spécialiste, luttent contre les causes véritables de la maladie, mais pour l'instant, c'est encore vous, médecins, même de "gauche", qui avez le SAVOIR sur la SANTE : c'est vous qui POUVEZ, en premier lieu, déchiffrer le langage des INFORMATIONS médicales, non pour renforcer votre position de spécialistes, mais pour en informer à votre tour les "consommateurs" que nous sommes.

Dans les "causes véritables de la maladie", il n'y a sans doute pas que les conditions de travail et de logement, il y a tout l'environnement y compris l'alimentation, et cela est important si vous mettez l'accent sur la PREVENTION.

En attendant de mieux s'informer, les consommateurs ont quand même besoin d'être "réparés" ou de se réparer, quelles que soient les causes de dégâts ; votre compétence technique est liée à votre degré d'information ne me semble pas indifférente pour le résultat final...

LES BONNES VIEILLES PAGES DE L'APL: LA SEMAINE PROCHAINE...

Le SABOTAGE d' E.POUGET

"GO CANNY ???!"

Si vous voulez acheter un chapeau dont le prix est 5 Fr, vous devez payer 5 Fr. Si vous voulez ne payer que 4 FR, il faudra vous contenter d'un chapeau de qualité inférieure. Un chapeau est une marchandise. Les employeurs déclarent que le travail et l'adresse sont des marchandises, comme les chapeaux. "Très bien, disons nous, nous vous prenons au mot." Si le travail et l'habileté sont des marchandises, les possesseurs de ces marchandises ont le droit de vendre leur travail et leur habileté exactement comme le chapelier vend un chapeau. Ils donnent valeur pour valeur. Pour un moindre prix, vous avez un article de moins bonne qualité. Payez au travailleur un bon salaire, et il vous fournira ce qu'il y a de mieux comme travail et comme adresse. Payez au travailleur un prix insuffisant et vous n'aurez plus le droit à exiger la meilleure qualité et la plus grande quantité de travail que vous n'en avez eu à exiger un chapeau de 5 Fr pour 2 Fr 50...!

NOTE APL: Une pratique tombée en désuétude, le sabotage reste une arme des travailleurs malgré l'opposition des appareils syndicaux...

PETITION POUR LA MISE EN LIBERTE
PROVISOIRE IMMEDIATE DE
PIERRE LOQUET.

Les personnes saussignées :

- *Ayant été informées du mauvais état de santé de Pierre Loquet, Breton emprisonné à Paris depuis le 4 août 1975 et sans qu'il y ait eu de procès à ce jour.
- *Sachant qu'un des médecins-experts a signé un rapport sans l'avoir examiné, lequel rapport est en contradiction avec le dernier établi,
- *Constatant que des prisonniers en détention préventive, à la suite de faits plus graves que ceux qui lui sont reprochés, ont été mis en liberté provisoire bien avant une telle durée d'incarcération, ce qui constitue une discrimination envers un prisonnier politique breton,
- *Se demandant si son maintien en détention préventive n'a pas, entre autres objectifs, celui de justifier l'existence de la Cour de Sureté de l'Etat, juridiction de plus en plus discréditée et dont il serait un otage breton.

- Demandent, sans prendre position sur ses opinions et activités politiques, la mise en liberté provisoire immédiate de Pierre LOQUET.

.....

Cette pétition est à l'adresse des médecins et travailleurs sanitaires de Bretagne. Les signatures seront recueillies à :

Coordination du Mouvement Breton Anti-Répression.
Croizér - Salomon
La Maison Blanche
29110 - CONCARNEAU Tél.97.07.58.

COMMUNIQUE

La Coordination du Mouvement Anti-Répression informe que la campagne de pétitions, lancée exclusivement à l'adresse du personnel sanitaire breton, a permis de recueillir 203 signatures de médecins infirmiers, aides-soignants, etc...

De nombreuses autres signatures sont parvenues à la coordination, parmi lesquelles figurent celles de quatre députés bretons.

Ces signatures seront communiquées par l'avocat au juge chargé de l'instruction de l'affaire.

La Coordination du Mouvement Breton Anti-Répression rappelle que l'objectif de cette campagne était d'obtenir la libération de Pierre LOQUET, incarcéré à la prison de la Santé (Paris) depuis le 4 août 1975.

La Coordination du M.B.A.R. dénonce cette détention arbitraire et prolongée dont il est victime ; cette détention ne peut se justifier car les conditions ont été déclarées, par des médecins, incompatibles avec la grave maladie dont souffre LOQUET.

De plus, l'instruction est close depuis le 4 février 76 et ses co-inculpés ont été libérés le 31 avril dernier.

LIBERATION
IMMEDIATE DE
PIERRE LOQUET!

COORDINATION du
MOUVEMENT
BRETON
ANTI-REPRESSION.

QUEST

information

...UN BULLETIN HEBDOMADAIRE DIFFUSE A PLUS DE 900 EXEMPLAIRES, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers objecteurs, paysans-travailleurs, etc....) se veut pour : "UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR, à 20h30 au 12 bis rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).

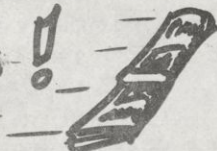
Librairie 71 : 29 r. J. Jaurès, T.73.82.48.
Librairie EUZEN : rue Jean-Jaurès.
Librairie J.VERNES : près pl. du Commerce.
Café SURCOUF : Morrhonnière.
Café LA NOË : la Jonelière.
R.U. le TERTRE : mardi midi.
Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.
BELLEVEUE : Grande Place (Self-Information).
BUAT : Tabac Journeaux
ZOLA : Café Tabac place Zola.
Tabac LUTETIA : 96, rue du Gal Buat.

Achetez-le !!!



Café-tabac journaux, rue M. Sambron (Pontchâteau)
Sillon de Bretagne St. Herblain
Orvault, journaux.

**ou bien...
Abonnez-Vous!**



Un trimestre 12 n° = 15F - soutien 20F
Un semestre 24 n° = 30F - soutien 40F
Une année 48 n° = 55F - soutien 70F
Laissez votre ordre en blanc, et envoyez-le à la "Librairie 71".

AH!.. LES BONNES ADRESSES...

CSOC [Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience] et **GIT** [Groupe Insoumission Totale], tous les jeudis de 20h à 22h, 57 rue des Hauts Pavés.-
CNT-AIT [Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs], 43 rue Felix Faure, Rezé, permanences tous les samedis de 15h à 18h.
APF [Association Populaire Familiale], 2 rue Lamoricière.- **GASPROM**, 1 rue Léon Say, 74.65.59. permanences vendredi 19h-21h.- **CENTRE NANTES TIERS MONDE**, 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.- **CABE** [Comité d'Accès aux Bords de l'Erdre], Robert Chiron, la Vrière, La Chapelle sur Erdre, dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre. Sur la manif de 70 un film de 20 minutes, une brochure de 120 pages sur les luttes menées depuis 6 ans.- **GSED-MFA**, 2ème dimanche du mois à 10 h., Café Modérno, quai Marcel Boissard, Trentemoult, 75.53.83.- **CRIN**, mercre-

di et vendredi, permanence de 17h à 19h rue de la Haute-Forêt (derrière le Restau-U.- **CAP** [Action Prisonniers], M.Gerin, la Mocquelière, 44800 St-Herblain.- **COMITE CHOMEURS CFDT** Permanence le mercredi de 15 à 17h, salle 106 à la CFDT, 37 rue Lamoricière, le mardi de 18 à 20h, Centre Social de la Bernardière, le 1er et 3ème mercredi du mois de 18h à 20h, Salle J.Louis (rue Louis Marcé) à Rezé.- **COMITE CHOMEURS CGT**, permanence le jeudi de 14 à 16h, Bourse du Travail CGT, rue Arsène Lelaup.- **F.A.** [Fédération Anarchiste], permanence les 1ers mardis du mois de 18 à 20h, 43 rue Felix Faure à Rezé. Renseignements : Y.Doisy 96 rue Paul Bellamy, Nantes.